



République Française

Département du Bas-Rhin

## COMPTE RENDU

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 2017

19 HEURES 00 À SUNDHOUSE

Date de convocation : 08 novembre 2017

Délégués en fonction : 30 Présents : 28 Absents et excusés : 0 Procurations : 2

### Membres présents :

- **Artolsheim** : M. Bernard SCHULTZ
- **Bindernheim** : M. Joseph BORTOT (suppléant)
- **Boesenbiesen** : M. Jean-Blaise LOOS
- **Bootzheim** : M. Georges BLANCKAERT
- **Elsenheim** : M. Vincent GRISS
- **Grussenheim** : M. Martin KLIPFEL
- **Heidolsheim** : M. Alex JEHL
- **Hessenheim** : Mme Anne-Lise ULRICH
- **Hilsenheim** : M. Bruno KUHN, Mme Sabrina HENNINGER, M. Maurice FAHRNER, Mme Audrey HUCK
- **Mackenheim** : M. Jean-Claude SPIELMANN
- **Marckolsheim** : M. Frédéric PFLIEGERSDOERFFER, M. Marc GAUTIER, Mme Chrystelle ERARD, M. Jean-Claude MULLER, Mme Marie FREY, Monsieur Gilles WEBER
- **Ohnenheim** : M. Daniel HENNEVILLE (suppléant)
- **Richtolsheim** : M. Rémy TAGLANG
- **Saasenheim** : M. Norbert LOMBARD
- **Schoenau** : M. Gérard BERNARD
- **Schwobsheim** : Mme Denise KEMPF
- **Sundhouse** : M. Jean-Louis SIEGRIST
- **Wittisheim** : M. Christophe KNOBLOCH, Mme Clothilde LOOS, M. Justin FAHRNER

### Absents excusés:

Mme Denise ADOLF, Mme Catherine GREIGERT (procuration à Frédéric PFLIEGERSDOERFFER), M. Rémy STOECKLE, Mme Josiane GERBER (procuration à Jean Louis SIEGRIST), M. Patrick SPIEGEL (suppléant), M. Jean-Jacques KEUSCH (suppléant), M. Matthieu HART (suppléant), M. Christophe LUDAESCHER (suppléant), M. Sébastien SCHWOERER (suppléant), Mme Anne-Marie NEEFF (suppléante), M. Servais ROESZ (suppléant), M. Manuel KLUMB (suppléant), M. Antoine HERTH (Député), M. Laurent KRACKENBERGER (Conseil Départemental), M. Didier HERRMANN (Responsable Bâtiments), Mme Marion BANCELIN (Responsable Enfance - Jeunesse),

### Assistaient en outre :

M. Clément ROHMER (suppléant), M. François REMOND (suppléant), M. Colette WEIXLER (suppléante), Mme Marie-Louise HUMBERT (suppléante), M. Pierre AMOUGOU-AMOUGOU (Trésorier), M. Stéphane ROMY (Directeur Général des Services), M. Jean-Marc STURMEL (Directeur Adjoint), M. Eric CARABIN (Directeur du Pôle Voirie, Réseaux), M. Stéphane HUMMEL (Chargé de développement économique), Mme Anne-Sophie BONHOMMET (Responsable des Affaires Juridiques), M. Thierry WALTER (Directeur de l'École de Musique).

Artolsheim  
Bindernheim  
Boesenbiesen  
Bootzheim  
Elsenheim  
Grussenheim  
Heidolsheim  
Hessenheim  
Hilsenheim  
Mackenheim  
Marckolsheim  
Ohnenheim  
Richtolsheim  
Saasenheim  
Schoenau  
Schwobsheim  
Sundhouse  
Wittisheim



## ORDRE DU JOUR

---

Séance du CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
LE 20 NOVEMBRE 2017  
19 HEURES 00 À SUNDHOUSE

### A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

---

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2017
3. Décisions du Président et du Bureau

### B. ADMINISTRATION GENERALE

---

1. Personnel – Projet de création d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun à l'échelle de la Communauté de Communes
2. Personnel – Modification du plan des effectifs
  - a) Modification des coefficients horaires de deux agents
  - b) Création d'un emploi de responsable des Ressources Humaines
  - c) Pérennisation d'un poste d'agent technique employé par voie de Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE)
  - d) Régime indemnitaire – Indemnités horaires supplémentaires pour les agents relevant de la filière culturelle, sous-filière de l'Enseignement Artistique
3. PETR Sélestat – Alsace Centrale – Création d'un Conseil de développement intercommunautaire

### C. FINANCES

---

1. Fonds de concours à la Commune de Wittisheim – Aménagement et équipement d'une cuisine neuve à la salle polyvalente
2. Décisions budgétaires modificatives
  - a) Budgets annexes Piscine et Gendarmerie – décision modificative n°2
  - b) Budget Principal – décision modificative n°3

### D. SERVICES A LA PERSONNE

---

1. Accueil périscolaire de Marckolsheim – Avenant à la convention financière de répartition des charges d'entretien et adaptation du Procès-Verbal de mise à disposition

### E. VOIRIE - RESEAUX

---

1. Eclairage Public - Sollicitation d'une subvention dans le cadre du dispositif des « certificats d'économie d'énergie » (CEE)

### F. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

---

1. ZAE intercommunale Kuhfuerst à Hilsenheim – Modalités de transfert patrimonial et financier
2. Adhésion à l'ADIRA et signature d'une convention de partenariat
3. Révision de la superficie allouée au foncier économique affecté au territoire dans le cadre du SCOT de Sélestat et sa région.

#### **G. BATIMENTS INTERCOMMUNAUX**

---

1. Accueil périscolaire d'Elsenheim – Approbation de l'Avant-Projet Détaillé

#### **H. TOURISME**

---

1. Office du Tourisme du Grand Ried – Demande de classement en catégorie I

#### **I. HABITAT – ECONOMIE D'ENERGIE**

---

1. Plan local de l'Habitat – Aide à la rénovation énergétique
2. Elaboration d'un Plan Climat Air Energie (PCAET) à l'échelle du PETR Sélestat-Alsace Centrale

#### **J. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE**

---

1. RAI – Rapport d'activités 2016

#### **K. VŒUX ET COMMUNICATION**

---

## A. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

---

### 1. Désignation du secrétaire de séance

**Le Conseil de Communauté, sur proposition du Président,**

- ◆ **désigne à l'unanimité**, comme secrétaire de séance, Madame Chrystelle ERARD.

\*

\*\*

### 2. Approbation du procès - verbal de la séance du 26 septembre 2017.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** le procès-verbal de la séance du 26 septembre 2017.

**Adopté à l'unanimité.**

\*

\*\*

### 3. Décisions du Président et du Bureau

**Le Président** rend compte des délégations d'attribution exercées par le Président en vertu de la délibération du Conseil de Communauté du 29 avril 2014.

L'exercice de ces délégations n'amène pas d'observations particulières.

\*

\*\*

\*\*\*\*\*

## B. ADMINISTRATION GENERALE

---

### 1. Personnel – Projet de création d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail commun à l'échelle de la Communauté de Communes

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **décide** de la création d'un Comité Technique et d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail unique, compétent pour l'établissement public et les communes membres qui auront acté leur rattachement.

**Adopté par 29 voix pour, 1 contre (Monsieur Norbert LOMBARD).**

\*

\*\*

### 2. Personnel – Modification du plan des effectifs

#### a) Modification des coefficients horaires de deux agents

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **décide** de la modification du plan des effectifs du Budget Principal par la création des emplois présentés, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2018, par voie de transformation-suppression des emplois existants ;
- ◆ **déclare** la vacance de ces emplois auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin ;

- ◆ **prévoit** les crédits budgétaires nécessaires au Budget Primitif 2018 – Budget Principal, chapitre 012.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*

b) Création d'un emploi de responsable des Ressources Humaines

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **modifie** le plan des effectifs de la Communauté de Communes par la création d'un emploi d'Attaché territorial à temps complet, poste à pourvoir par la voie du détachement, en vue d'assurer l'emploi de Responsable des Ressources Humaines ;
- ◆ **fixe** la date d'effet de la modification du plan des effectifs au 1<sup>er</sup> février 2018 ;
- ◆ **saisit** la Commission Administrative Paritaire placée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin pour ce qui concerne son avis sur la procédure de détachement ;
- ◆ **déclare** la vacance de cet emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin ;
- ◆ **prévoit** les crédits budgétaires nécessaires au Budget Primitif 2018 – Budget Principal, chapitre 012.

**Adopté par 29 voix pour, 1 contre (Monsieur Norbert LOMBARD).**

\*  
\*\*

c) Pérennisation d'un poste d'agent technique employé par voie de Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE)

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **décide** de la modification du Plan des Effectifs du budget « Principal » par la création de l'emploi tel qu'évoqué, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- ◆ **déclare** la vacance de cet emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin ;
- ◆ **prévoit** les crédits budgétaires nécessaires au Budget Primitif 2018 – Budget Principal, chapitre 012.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*

d) Régime indemnitaire – Indemnités horaires supplémentaires pour les agents relevant de la filière culturelle, sous-filière de l'Enseignement Artistique

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **instaure** un dispositif portant rémunération des heures supplémentaires effectuées par le personnel du cadre d'emploi des Enseignants Artistiques ;
- ◆ **fixe** la date d'effet de cette mesure au 1<sup>er</sup> décembre 2017 ;
- ◆ **indique** que ces indemnités sont susceptibles de modifications en fonction de la variation du point d'indice des rémunérations de la Fonction Publique.

**Adopté à l'unanimité.**

\*

\*\*

### 3. PETR Sélestat – Alsace Centrale – Création d’un Conseil de développement intercommunautaire

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **valide** la création d’un conseil de développement intercommunautaire à l’échelle des quatre communautés membres du PETR SÉLESTAT-ALSACE CENTRALE ;
- ◆ **désigne** pour siéger au sein de ce conseil de développement intercommunautaire au titre de représentants du territoire de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim :
  - M. Laurent BRAUN, menuisier
  - M. Paul SCHWEITZER, métallier
  - M. Maurice WALTSBURGER, loueur de gîtes
  - M. Michel RITZENTHALER, Vice-Président FSMA
  - Mme Christiane BERNARD, Ancienne conseillère municipale de Marckolsheim
  - Mme Cynthia FLOHR, Présidente de l’association Espace Enfants du Grand Ried
  - Mme Marie-Thérèse STOECKEL, bénévole médiathèque
  - M. Jean-Marie HAEFFELI, ancien élu
  - M. André ZISER, ancien élu
  - Mme Béatrice PIROUX, association des donneurs de sang de Marckolsheim
  - M. Hervé SCHUH, président de l’association des commerçants de Marckolsheim
  - Mme Isabelle SCHUH, commerçante
  - Mme Aurélie HERTH, notaire
  - Mme Cathy PETERMANN, Conférence Saint Vincent de Paul
  - M. Norbert JAEGER, hôtelier.

**Adopté à l’unanimité.**

\*

\*\*

\*\*\*\*\*

## C. FINANCES

---

### 1. Fonds de concours à la Commune de Wittisheim – Aménagement et équipement d’une cuisine neuve à la salle polyvalente

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** le versement d’un fonds de concours de 30 000 € à la Commune de Wittisheim pour l’aménagement et l’équipement d’une cuisine neuve à la salle polyvalente ;
- ◆ **approuve** le projet de convention avec la Commune de Wittisheim ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer ;
- ◆ **acte** de l’inscription des crédits nécessaires au programme 0142 - fonction 020 - article 2041412 « Subventions d’équipement versées aux communes » au titre de l’année 2017.

**Adopté à l’unanimité.**

\*

\*\*

## 2. Décisions budgétaires modificatives

### a) Budgets annexes Piscine et Gendarmerie – décision modificative n°2

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **se prononce favorablement** sur la décision budgétaire modificative suivante :

#### BUDGET GENDARMERIE

##### ❖ **Section de fonctionnement**

#### Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
114	011	Charges à caractère général	627	Services bancaires et assimilés	+ 1 163	Frais de dossier liés au nouvel emprunt
114	66	Charges financières	6688	Autres charges financières	- 1 163	
<b>TOTAL =</b>					<b>0</b>	

#### BUDGET PISCINE

##### ❖ **Section de fonctionnement**

#### Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
413	011	Charges à caractère général	606121	Electricité	- 73 000	Transfert crédits votés
413	011	Charges à caractère général	60612	Electricité	+ 73 000	
413	011	Charges à caractère général	61558	Autres biens mobiliers	+ 113	Régularisation crédits votés
413	011	Charges à caractère général	6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	+ 17	Régularisation crédits votés
413	011	Charges à caractère général	6231	Annonces et insertions	- 130	Régularisation crédits votés
<b>TOTAL =</b>					<b>0</b>	

**Adopté à l'unanimité.**

\*

\*\*

### b) Budget Principal – décision modificative n°3

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **se prononce favorablement** sur la décision budgétaire modificative suivante :

#### BUDGET GENERAL

##### ❖ **Section de fonctionnement**

### Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
113	65	Autres charges de gestion courante	6553	Service d'incendie	+ 21 560	Complément contingent
830	011	Charges à caractère général	611	Contrats de prestations de services	- 20 000	
023	011	Charges à caractère général	611	Contrats de prestations de services	-1 630	
01	014	Atténuation de produits	739223	FPIC	- 19 445	
01	014	Atténuation de produits	73916	Contribution au redressement des finances publiques	+ 19 445	Contribution au redressement des finances publiques
90	011	Charges à caractère général	6281	Concours divers (cotisation)	+ 70	Cotisation ADIRA
01	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	676	Différences sur réalisations positives transférées en immobilisations	+ 1	Vente véhicule Xsara
<b>TOTAL =</b>					<b>+ 1</b>	

### Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	77	Produits exceptionnels	775	Produits des cessions d'immobilisations	+ 1	Vente Xsara
<b>TOTAL =</b>					<b>+ 1</b>	

### ❖ Section d'investissement

### Dépenses :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Opération	Intitulé	Montant	Observations
64	21	Immobilisations corporelles	2184	5465	Mobilier	+ 934	Rayonnage périscolaire Sundhouse
64	21	Immobilisations corporelles	21731	5462	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition Construction d'autrui	- 934	
64	21	Immobilisations corporelles	2145	5314	Construction sur sol d'autrui agencement aménagement	+ 25 000	Aire de jeux multi accueil
64	21	Immobilisations corporelles	21731	5314	Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition Construction d'autrui	- 25 000	
020	21	Immobilisations corporelles	21318	0133	Construction autres bâtiments publics	- 6 456	
020	21	Immobilisations	2135	0134	Construction	+ 3 648	AD'AP antenne de

		corporelles			agencement aménagement		Sundhouse
64	21	Immobilisations corporelles	2135	5314	Construction agencement aménagement	+ 2 809	AD'AP Multi accueil
64	20	Immobilisations incorporelles	2031	5481	Frais d'études	- 100 000	Périscolaire Bootzheim
64	21	Immobilisations corporelles	2141	5482	Construction sur sol d'autrui	+ 100 000	Périscolaire Bootzheim prestations intellectuelles
TOTAL =						<b>+ 1</b>	

### Recettes :

Fonction	Chapitre	Intitulé	Article	Intitulé	Montant	Observations
01	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	192	Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	+ 1	Vente Xsara
<b>TOTAL =</b>					<b>+ 1</b>	

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

### **D. SERVICES A LA PERSONNE**

#### **1. Accueil périscolaire de Marckolsheim – Avenant à la convention financière de répartition des charges d'entretien et adaptation du Procès-Verbal de mise à disposition**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** le projet d'avenant à la convention financière de répartition des charges d'entretien ;
- ◆ **autorise** le Président à le signer ;
- ◆ **précise** que le procès-verbal constatant la mise à disposition sera adapté en conséquence.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

### **E. VOIRIE - RESEAUX**

#### **1. Eclairage public- Sollicitation d'une subvention dans le cadre du dispositif des « certificats d'énergie »**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **autorise** le Président à solliciter une subvention au titre du dispositif des « certificats d'énergie » (CEE) et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

## F. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

---

### 1. ZAE intercommunale Kuhfuerst à Hilsenheim – modalités de transfert patrimonial et financier

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **délègue** au Bureau, à l’instar des dispositions opérantes dans les autres zones d’activités économiques intercommunales, la fixation des conditions et les caractéristiques essentielles des ventes de terrains viabilisés de la zone d’Hilsenheim ;
- ◆ **arrête** les modalités du transfert patrimonial et financier de la zone d’Hilsenheim à la Communauté de Communes comme suit :
  - Cession des terrains restant à vendre par la Commune à l’€ symbolique ;
  - Prise en charge par la Communauté de Communes de l’emprunt restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et des charges afférentes ;
  - Réalisation de la voirie définitive par l’intercommunalité ;
  - Prise en charge des frais d’entretien de la zone par la CCRM ;
  - Restitution d’une partie de la vente MODULWOOD, réalisée en 2017, par la Commune, à la Communauté de Communes pour un montant de 62 405 € ;
  - Maintien du régime fiscal en vigueur au niveau de la zone pour permettre à la Commune de bénéficier de la fiscalité économique ;
  - Transfert en nature et pleine propriété à titre gracieux de la voirie et des espaces verts internes à la zone à la Communauté de Communes ;
  - Prise en charge des frais d’acte relatifs au transfert patrimonial par la Communauté de Communes ;
- ◆ **autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents et prendre tous les actes relatifs à ce transfert de compétence ;
- ◆ **charge** Monsieur le Trésorier d’effectuer toutes écritures comptables nécessaires à ce transfert de compétence ;
- ◆ **acte** que les modalités de transfert devront faire l’objet de délibérations concordantes de la part des communes membres conformément aux dispositions de l’article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Adopté à l’unanimité.**

\*  
\*\*

### 2. Adhésion à l’ADIRA et signature d’une convention de partenariat

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la signature d’une convention de partenariat avec l’ADIRA ;
- ◆ **approuve** l’adhésion à l’ADIRA pour un montant de cotisation annuelle de 70€ ;
- ◆ **vote** les crédits nécessaires au Chapitre 011 - Article 6281 - financés par un prélèvement identique sur l’article 611 « Contrats de prestations de services »

**Adopté à l’unanimité.**

\*  
\*\*

### 3. Révision de la superficie allouée au foncier économique affecté au territoire dans le cadre du SCOT de Sélestat et sa région.

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **modifie** les termes de la délibération n°2017-072 du 26 septembre 2017 par les points suivants :
  - le maintien de l'enveloppe globale de 52 ha dédiée au foncier économique affecté au territoire intercommunal dans le cadre du SCOT de Sélestat et sa région ;
  - la non saisine du Président du SCOT pour la révision de la superficie allouée au foncier économique pour le territoire dans le cadre de ce schéma ;
  - l'affectation des 3,5 ha libérés au titre du Parc d'Activités Intercommunal dans sa partie nord-ouest à d'autres zones d'activités économiques intercommunales futures.

**Adopté à l'unanimité.**

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

## G. BATIMENTS INTERCOMMUNAUX

---

### 1. Accueil périscolaire d'Elsenheim – approbation de l'Avant-Projet Détaillé

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la consistance technique de l'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- ◆ **approuve** le coût estimatif de l'opération tel qu'il résulte de l'APD soit un montant de 1 653 436,14 € HT qui fera l'objet d'une inscription au budget primitif 2018 ;
- ◆ **approuve** le plan de financement prévisionnel ;
- ◆ **autorise** le Président à lancer la procédure nécessaires à la dévolution des travaux conformément aux dispositions du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif au marchés publics ;
- ◆ **autorise** le Président à solliciter toutes les subventions possibles pour le financement de l'opération.

**Adopté par 29 voix pour, 1 abstention (Monsieur Jean-Claude SPIELMANN).**

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

## H. TOURISME

---

### 1. Office du Tourisme du Grand Ried – demande de classement en catégorie I

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** la demande de classement en catégorie I de l'Office de Tourisme du Grand Ried ;
- ◆ **confie** à la Présidente de l'Office de Tourisme du Grand Ried la constitution du dossier relatif à la procédure de classement ;

- ◆ **autorise** le Président à transmettre le dossier de demande de classement à Monsieur le Préfet et à signer tout document s’y rapportant.

**Adopté à l’unanimité.**

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

## **I. HABITAT – ECONOMIE D’ENERGIE**

---

### **1. Plan local de l’Habitat – Aide à la rénovation énergétique**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **approuve** l’attribution des aides exposées aux particuliers bénéficiaires.

**Adopté à l’unanimité.**

\*  
\*\*

### **2. Elaboration d’un Plan Climat Air Energie (PCAET) à l’échelle du PETR Sélestat-Alsace Centrale**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **s’engage** dans la démarche d’élaboration d’un PCAET à l’échelle du PETR avec les communautés de la Vallée de Villé, de Sélestat et du Val d’Argent;
- ◆ **délègue** l’élaboration des phases 1, 2, 3 et 4 du PCAET au PETR Sélestat-Alsace Centrale ;
- ◆ **autorise** le PETR à envoyer au Préfet le courrier d’information administrative aux destinataires prévus à l’article R. 229-53 du Code de l’Environnement ;
- ◆ **désigne** Madame Catherine GREIGERT, Vice-Présidente, en qualité d’ élu référent et Monsieur Eric CARABIN, en qualité de technicien référent.

**Adopté à l’unanimité.**

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

## **J. ANIMATION SOCIO-CULTURELLE**

---

### **1. RAI – Rapport d’activités 2016**

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

- ◆ **prend acte** du rapport d’activités 2016 de l’association RAI.

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

## **K. VŒUX ET COMMUNICATION**

---

\*  
\*\*  
\*\*\*\*\*

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 40.

Fait à Marckolsheim, le 22 novembre 2017

Le Président,

Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

